

Working Papers

Working Paper No. 00-01

Etablissement d'un Comité Communal de Gestion des Ressources Naturelles (CGNRM)
dans la Commune de Madiama

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'EAU

INSTITUT D'ECONOMIE RURAL

CENTRE REGIONAL DE RECHERCHE AGRONOMIQUE DE MOPTI

EQUIPE SYSTEMES DE PRODUCTION ET GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES

REPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

Projet collaboratif IER/SANREM-CRSP

MM. Amadou KODIO, Keith M MOORE, Salmana CISSE

Aliou TRAORE, Boureima TRAORE

1. Chercheurs ESPGRN, IER-Mopti

2. Chercheur expatrié, Virginia Tech.

2 Février 2000

1. INTRODUCTION

Une mission des chercheurs du CRRA/Mopti composé de: MM. Salmana CISSE, Sociologue; Aliou TRAORE, Agronome; Boureima TRAORE, Agro-pastoraliste; s'est rendue dans la Commune de Madiama du 04 au 15/10/99. Sur place elle a bénéficié des appuis suivants: MM. Soumaïla KONATE le Maire de la Commune de Madiama, Mouctar ASCOFARE, le Chef du casier de l'Office Riz Mopti (ORM), Ibrahim DIALLO et Belco KEITA agents de suivi ESPGRN, Mme Sadio CISSOKO, agent Projet Gestion des Ressources Naturelles (PGRN). Elle avait pour objectif la mise en place des comités villageois et d'un comité communal de gestion des ressources naturelles.

2. Méthodologie: sur le terrain, lors des déplacements, Monsieur le Maire a accompagné les chercheurs et autres agents dans tous les 10 villages. Les villages étant à différents niveaux d'avancement dans la mise en place du CVGRN, la mission a procédé comme suit: Dans les 3 villages PGRN où il y avait un Comité PGRN de gestion des ressources

naturelles, il a été procédé à compléter les membres en fonction des objectifs SANREM de GRN si nécessaire. Les villages concernés étaient: Torokoro, Bangassi et Tatia-Nouna.

Ce projet SANREM avait déjà mis en place un CVGRN dans les villages de Madiama, Nérékoro et Tombonkan avant cette mission. Enfin 4 villages Siragourou, Promani, Tien-Dougarani et Toumadiama étaient sans CVGRN. Il s'agissait dans ces cas de mettre en place en assemblée d'abord les comités.

Qu'il s'agisse de l'assemblée pour la mise en place du CVGRN ou du choix des délégués par les CVGRN, la rencontre était toujours élargie au Chef de village et certains conseillers. Après la mise en place des CVGRN, les délégués ont été choisis par le CVGRN toujours sous l'égide du Chef de village.

Sur 10 villages il y a eu défection de 2 villages Promani et Siragourou. Cependant sur l'insistance et les explications des objectifs du CVGRN et CCGRN, Promani a tout de même envoyé 4 représentants à l'assemblée de mise en place du CCGRN tandis que Siragourou est resté absent. Donc 9 villages ont participé sur 10 au processus de mise en place des comités de gestion des ressources naturelles.

3. Assemblée générale

Elle a regroupé environ 60 participants dont: 45 délégués repartis comme suit: (cf liste ci-joint) - les représentants des services suivants: (1) - Délégué du Gouvernement de Sofara (Ex Chef d'arrondissement), M. Macki CISSE; (2) - SLACAER Djenné (Service Local d'Appui Conseil Aménagement et Equipement Rural); Ibrahima KASSE, Protection des végétaux; Modibo DOUCOURE, PNVA; (1) Office Riz Mopti: Mouctar ASCOFARE; (2) Service Conservation de la Nature (SCN) M. Broulaye DIAKITE de Sofara; (3) ONG—Oumar TRAORE, SABA; Chery TRAORE, CARE/Djenné; Adama KOITA, CARE/Djenné.

(2) Projets

Samba TRAORE, PGRN

Mahamane MAIGA, PAIB (projet d'appui aux initiatives de base)

(3) - Chercheur CRR/Mopti

Salmana CISSE

Boureima TRAORE

Aliou TRAORE

Ibrahim DIALLO

Belco KEITA

Les représentants des élus

Elus communes

Soumaïla KONATE, Maire de la Commune à celui-ci se sont ajoutés plusieurs élus résidents à Madiama.

Au total en réalité 75 personnes avaient été comptabilisées. Certains noms n'ont pu être inscrits. L'assemblée s'est réunie à Madiama dans le grand magasin de l'ORM.

Déroulement des travaux de mise en place du CCGRN

Trois interventions ont d'abord situé le cadre de l'assemblée pour la mise en place du CCGRN. Ont intervenu:

Monsieur le Maire de la Commune de Madiama qui s'est félicité du choix de la commune pour tester la gestion des conflits et gestion des ressources naturelles et a exhorté tous les participants, surtout ceux qui seront élus pour l'aboutissement des activités et servir de lumière pour la région et la sous-région.

Monsieur Salmana CISSE et Mr. TRAORE Boureima, ont rappelé les objectifs du projet SANREM et la présentation du rôle des organes du CCGRN qui n'est autre qu'un instrument technique et non politique. Il mise essentiellement à l'amélioration de l'utilisation des ressources naturelles et surtout de résoudre de conflits dans un espace de plus en plus réduit et aux ressources de plus en plus limitées.

Monsieur le Délégué du Gouvernement et M. Aliou TRAORE ont été les facilitateurs respectivement dans la traduction en peulh et en bamana.

Ensuite ont été constitués les groupes ou commission de travail (cf liste des participants par commission).

Commission 1: avait comme animateurs Samba TRAORE (PGRN) et KASSE (SLACAER). Elle devrait réfléchir sur les aspects d'organisation administrative du comité à savoir les rôles du président du secrétaire administratif et de deux secrétaires à la communication et à l'organisation.

Commission 2: Avec comme animateurs MM. ASCOFARE (ORM) et Mahamane MAIGA (PAIB) a traité des questions relatives aux cultures sèches, à la riziculture et à la pêche.

Commission 3: MM. Broulaye DIAKITE (SCN): service de la conservation de la nature de Sofara et Adama KOITA (CARE) étaient animateurs. Cette commission a traité les aspects d'élevage, de chasse, d'exploitation forestière et de l'artisanat.

Commission 4: avait comme animateurs Mme GUINDO Mariam DIARRA, enseignants, Mme SARRO, Awa SABA Comité régional des utilisateurs (CRU) et Oumar TRAORE de l'ONG SABA a planché sur les questions relatives aux rôles des femmes au niveau des différents domaines traités par les commissions.

Les travaux des commissions ont été discutés en plénière et un consensus a été dégagé sur les fonctions et les domaines de compétence des postes composant le CCGRN (cf. suite listes des annexe).

Election des membres du CCGRIN

Après les exposés et discussions des résultants des travaux des commissions par les différents rapporteurs en plénière, la salle a été libérée par les inscrits officiels (encadrements, techniques, élus communaux, délégué du gouvernement ...) en laissant les représentants des CVGRN, seuls. Cette réunion des délégués villageois a donné le bureau suivant.

Président : Issa SAO, délégué de Madiama

Secrétaire administratif: Abdoulaye CISSE de Tombonkan

Secrétaire à la communication et à l'organisation

MM. Mamadou KOITA, Madiama

Amadou KONATE, Madiama

Commissaire aux cultures sèches: M. Lassine BAGAYOGO, Torokoro

Commissaire à la pêche: M. Amadou KONTAO, Nouna

Commissaire aux parcelles de riz: M. Kola Moussa SAO, Madiama

Commissaire aux affaires des femmes: Mme Kadidia KONATE, Madiama

M. Moussa KABAYON, Tien-Dougourani

Commissaire à l'élevage: M. Amadou CISSE, Nérékoro

Commissaire à la chasse: M. Malick CAMARA, Bangassi

Commissaire à l'artisanat/exploitation forestière : Mme Fanta KOITA, Nérékoro

M. Mama TRAORE, Nouna

Bien après un mois après la mise en place des comités villageois et communal, SIRACOUROU a rejoint le groupe en envoyant leur représentant lors de l'atelier de formation en gestion holistique des ressources naturelles. Le comité s'est personnellement chargé de lui trouver une place de membre au sein du CCGRN. Il devenait ainsi le 14^e membre au lieu de 13 prévus au départ.

Conclusion: l'élection du comité est un maillon important du processus de la prise en charge de la gestion durable des ressources naturelles. Aussi, serait-il utile sur l'efficacité de l'entreprise que soient intensifiés les rapports entre le CCGRN et le SANREM, entre le comité et les autres partenaires intervenant en matière de gestion des ressources naturelles (PRGN, PAIB, services techniques, ONG) entre le comité et la commune rurale de Madiama. Le CCGRN par le mode de sa constitution et de son fonctionnement non seulement permettra l'implication des villages dans la gestion des ressources naturelles et dans celle des conflits mais aussi doit être un instrument technique de la Commune par la mise en application des règles de gestion des ressources naturelles édictées par la Commune. Elle permettra aussi l'implication des villages pour la mise à jour et l'amélioration des règles de gestion des ressources naturelles et de conflits. Les rapports entre le CCGRN et le SANREM sont prévus mais doivent être davantage détaillés dans un programme de travail. Il n'en est pas de même en ce qui concerne des rapports entre le CCGRN et sa tutelle administrative, le conseil communal et ses conseillers. C'est pourquoi une forte animation des CVGRN et du CCGRN s'avère indispensable à ce début.

Annexes:

1. 2. 3. 4.

Liste des membres composant les différentes commissions

Les travaux de commission

Liste des délégués par village

Plan pour l'établissement d'un comité Communal de Gestion des Ressources Naturelles (CCGRN)

Al. Liste des membres de la 3^è commission

Elevage, Forêts, Chasse, Pêche.

COMMISSION 1

- 1 Moctar TRAORE, Syn
2. Tiémoko COULIBALY, Bangassi
3. Adama BAGAYOKO, Torokoro
4. Issa SAO, Madiama
5. Diakaridia COULIBALY, Toumadiama
6. Seydou KONATE, Madiama
7. Tiémoko KOITA, Toumadiama
8. Abdoulaye SAO, Tatia
9. Abdoulaye CISSE, Tombonkan
10. Allaye DIALLO, Nérékoro
11. Ibrahim CISSE, Secrétaire Promani
12. Béni BOÎTE, Madiama
13. Amadou CISSE, Nérékoro

COMMISSION 2: cultures sèches, riziculture, pêche

- 20- Aboubou TRAORE Représentant du casier
 - 21 - Amadou KONTAO Nouna
 - 22- Mama KOUMARE Tombonkan
 23. Mama TRAORE Promani
 - 24- Lassiné BAGAYOKO Torokoro
 - 25- Boureïma ARAMA Teguegné Doucoura
 - 26- Moussa SANKARE Nérékoro
 - 27- Amadou KONATE Madiama
 - 28- Abdoulaye COULIBALY Bangassi
 - 29- Abdoulaye COULIBALY Toumadiama
 - 30- Sékou KONTAO Comité de gestion du casier
- Modibo DOUCOURE ORM, animateurs

Belco KEITA Recherche Agronomique, animateurs
Mahamane MAIGA Animateur PAIB Torokoro, animateurs
Moctar ASCOFARE Chef de Casier Madiama. Animateurs

COMMISSION 3

- 1 - Broulaye DIAKITE Eaux et Forêts Sofara, animateurs
- 2- Adama KEITA CARE Djenné, animateurs
Chery TRAORE CARE Djenné, animateurs
- 4- Mamadou FOFANA Torokoro
- 5- Yacouba KONE Tombonkan
- 6- Boureima ZETTY Tatia/Nouna
- 7- Oumar DIA Tatia/Nouna
- 8- Allaye DIA Nerekoro
- 9- Lassiné KONTAO Madiama
- 10- Baba KONFORO Tègèniè
- 11 - Bouacar DAO Toumadiama
- 12- Moussa SAO Madiama
- 13- Tahirou COULIBALY Bangassi
- 14- Noumoudian TRAORE Madiama
- 15- Boureima DIA Promani

COMMISSION 4

Mme GUINDO Mariam DIARRA, animateurs
Mme SARRO Awa Saba CRU, animateurs
Oumar TRAORE SABA, animateurs
Ousmane KONTAO CRU, animateurs

- 1 - Maïma FOFANA Torokoro
- 2- Kadia KONATE Madiama
- 3- Fatouma TRAORE Tatia
- 4- Fatoumata PLEHA Bangassi
- 5- Bintou COULIBALY Toumadiama
- 6- Adama DIARRA Chef de poste
- 7- Fanta KOITA Nérékoro
- 8- Abdoulaye TRAORE Tombonkan
- 9- Baba KONFOUROU
- 10- Seydou SANOGO
- 11 - Yero DIALLO
Lassiné DAO

Animateurs
Ibrahim KASSE, SLACAER
Samba TRAORE, PGRN/Torokoro
Macki CISSE, Délégué du Gouvernement

A2. Résultats des travaux de commission

a. La commission 1

Les attributions du Président du Bureau: Le président est le premier responsable du comité. Il est le coordinateur du Comité. Il représente le comité en tout lieu. Il organise des réunions et engage tout le comité avec sa signature.

- + Les attributions du secrétaire administratif. Il a pour rôle de circuler les circulaires
- Il dresse les procès verbaux au cours des réunions et des assemblées du comité.
- Il conserve les archives

En d'empêchement du président le secrétaire peut remplacer le président.

- + Les attributions du commissaire à la communication et à l'organisation.

Il a pour rôle d'informer le comité à temps et faire l'organisation matérielle du travail au sein du comité.

b. La commission 2

- Informer les populations des bonnes dates pour l'exécution des opérations culturales.
- Recherche et approvisionnement en semences sélectionnées
- Lutte contre les ennemis des cultures. Approvisionnement en produit phytosanitaire
Recherche d'appui en cas d'invention massive
- Informer et sensibilisation des populations sur la fertilisation des sols et période des entretiens des cultures.
- Sensibiliser les populations à la protection des sols (lutte anti-érosive) brise vent-cordon pierreux, etc.
- Sensibiliser les populations à ne pas commercialiser
- Meilleure conservation des récoltes et technique de transformation.
- Sensibilisation à la diversification des cultures (augmentation de revenu)
- Recherche de solution d'entente entre agriculture-éleveur.

Riziculture

- Sensibiliser les riziculteurs à la date des semis et le choix des variétés - Recherche de semence sélectionnée, les meilleures dates des entretiens
- Recherche appui à l'aménagement des rizières
- Recherche appui pour l'équipement des rizicultures
- Recherche de débouché, constitution de banque villageoise de céréale, accès aux crédits
- Avoir des relations avec les services techniques
- Recherche d'équipement de pêche
- Conservation des produits avant écoulement
- Ecoulement, aménagement de zone pisciculture
- Sensibilisation au respect des coutumes et dates des pêches

c. La commission 3

Elevage

- S'informer auprès des éleveurs sur les maladies animales et rendre compte au comité communal et à son tour informe le projet
- Acquérir les solutions proposées et informer les éleveurs

- Apprendre aux éleveurs les méthodes de traitement des animaux après être formé
- Faciliter l'accès des éleveurs aux médicaments et aux informations nécessaires (lu développement de l'élevage)
- Sensibiliser les agriculteurs et les éleveurs sur la reconnaissance des paturages, lieux de parcage, les parcours les abreuvoirs, et le respect du calendrier de descente des animaux
- Favoriser l'élaboration d'un plan d'aménagement pastoral communal
- Favoriser un cadre de concertation entre agriculteurs et éleveurs
- Favoriser l'amélioration des espèces animales en vue d'une meilleure production surtout laitière.

Foresterie

- Sensibiliser la population sur la coupe abusive du bois vert
- Déterminer les espèces protégées de la commune
- Favoriser l'élaboration d'un plan d'aménagement forestier communal
- Sensibiliser sur l'interdiction des feux de brousse
- Sensibiliser sur l'utilisation des foyers améliorés et former
- Identifier les exploitants forestiers en vue d'un bon suivi de l'exploitation forestière.

Chasse

- Informer et former la population sur la législation en matière de chasse
- Favoriser le regroupement des chasseurs pour la protection de l'environnement sous le contrôle de la commune.

Artisanat

- Favoriser le regroupement des artisans
 - Informer et former les artisans
 - Favoriser aux artisans l'acquisition des matériels artisanaux
- N.B. : Chercher l'alphabétisation de la commune en langue bamanan

d. La commission 4

- Le Président: il a pour rôle la sensibilisation. Il préside les réunions. Il signe tous les papiers concernant le comité.
 - Le secrétaire administratif: il détient tous les papiers ou documents du comité. Il prend tous les procès verbaux des réunions. Il peut remplacer le président en cas d'absence.
- Le commissaire à l'organisation: Met tout le matériel sur place pour la bonne marche d'une réunion.
- Le commissaire à la communication: donne toutes les informations. Les femmes sont bien placées pour la propagation de nouvelles.

Les rôles des 9 commissaires

- Le commissaire aux cultures sèches doit :
 - Lutte pour le problème de parcelles des femmes
 - Recenser les difficultés autour de ces cultures
 - Demander des semences hâtives qui conviennent à notre milieu
 - Trouver des moyens de cueillette et de séchage du gombo
 - Former des associations féminines pour le maraîchage

- Lutte pour la formation des femmes dans ce sens
- Faciliter l'écoulement des produits

- La pêche. Le commissaire doit demander des aménagements pour la conservation des poissons et l'élevage des poissons.
- Deux femmes. Elles ont pour rôle la sensibilisation et la vulgarisation des nouvelles techniques.

L'élevage: elle cherchera à vulgariser l'embouche. Former les femmes pour l'entretien des volailles.

L'exploitation forestière: elle va lutter pour la sauvegarde des arbres en disparition, sensibiliser les femmes pour lutter contre la coupe du bois.

Demander à reboiser les espèces en disparition. Trouver des moyens de conservation des produits obtenus dans la brousse.

Artisanat: elle doit chercher à former les femmes, à les regrouper en association de travail. Aider les femmes à trouver le matériel nécessaire pour les associations.

A3. Liste des délégués par village pour la mise en place du CCGRN de Madiama

1. Village de Madiama Mamadou KOITA Amadou KONATE Béni BOITE Lassine KONTAO Kadidia KONATE

2. Village de Nérêkoro Amadou CISSE Allaye DIALLO Allaye DIA Fanta KOITA

3. Village de Torokoro Mamadou FOFANA n'1 Mamadou FOFANA n'2 Adama BAGAYOGO Maïma FOFANA. Lassiné BAGAYOGO

4. Village de Bangassi Abdoulaye COULIBALY Malick CAMARA Tahirou COULIBALY Tiémaba COULIBALY Fatoumata PLEA dite Nassiré

5. Village de Tatia-Nouna Ibrahim SEYTI Abdoulaye SAO Oumarou DIA Amadou KONTAO Minata TRAORE

6. Village de Tombonkan

Abdoulaye CISSE

Abdoulaye TRAORE

Mama KOUMARE

Yacouba KONE

7. Village de Teguegné/Doukou rani

Baba KONFOUROU

Brahima ARAMA

Moussa KABAYO

8. Village de Toumadiama

Tiémoko KOITA

Bocari NIENTAO

Bintou COULIBALY

Diakaridia COULIBALY

9. Village de Promani Boureïma DIA Ibrahim CISSE Mama TRAORE

10. Village de Siragourou

Ce village n'a pas jugé nécessaire de participer à la constitution d'un comité communal de gestion des ressources naturelles dans un 1er temps. Plus tard il a adhéré et son représentant a été pris parmi les 14 membres du CCGRN.

11. Représentant du Casier de Syn
Sékou KONTAO (Nouna)
Abdoulaye CISSE (Tombonkan)
Moctar TRAORE (Syn)
Bocar TRAORE (Syn)
Samba TRAORE (Tombonkan)

Projet de la SANREM CRSP-Afrique de l'Ouest

Etablissement d'un Comité Communale de Gestion des Ressources Naturelles (CCGRN) dans la Commune du Madiama

Salmana Cissé, Sociologue, et Amadou Kodio, Ecologue Centre Régional de la
Recherche Agronomique de Mopti.

Institut d'Economie Rurale et
Keith M. Moore, Sociologue Rurale, et Michael Bertelsen, Economiste,
Office of International Research and Development, Virginia Tech

Août 1999

Etablissement d'un Comité Communale de Gestion des Ressources Naturelles
(CCGRN) dans la Commune du Madiama

But Final: L'amélioration des revenus générés à base de GRN, la sécurité alimentaire, et
la gestion/résolution de conflits autour du GRN au niveau de la Commune.

But Spécifique: A fournir un forum pour la réflexion sur la gestion des ressources
naturelles à fin d'améliorer la GRN au niveau communal comme un programme
pilote pour autres Communes.

Objectives.

- 1 . Donner les avis au SANREM CRSP-WA sur comment il peut mieux soutenir les
décideurs locaux avec information, technologies et méthodes à
améliorer la gestion des ressources naturelles.
2. Améliorer l'articulation, gestion et résolution des conflits autour de GRN.
3. Planifier l'exploitation rationnelle des ressources naturelles au niveau de la Commune.
Au fur et à mesure que la CCGRN développe sa capacité à diagnostiquer et à planifier la
gestion des ressources naturelles, elle va aboutir aux réalisations:
4. Des diagnostics sectoriels de leurs ressources naturelles au niveau communal, et
5. D'un plan d'aménagement et gestion de ressources naturelles de leur Commune.

Justification

La participation dans le CCGRN de la SANREM CRSP-WA a des valeurs pour les
individus et pour la Commune de Madiama. Nous croyons que la participation dans le
travail avec la SANREM CRSP-WA à faire réussir les activités de la recherche
collaboratrice et le transfert de la technologie. Cela va aider les agriculteurs, éleveurs, et
pêcheurs dans le CCGRN à développer les capacités et connaissances pour mieux servir
leurs communautés. Par cette participation, ils vont avoir plus d'accès aux services
déconcentrés et une amélioration dans le planning et exécution des activités de la GRN.

Pour tous, l'objectif de cette activité de la recherche est de développer des mécanismes de travailler ensemble pour améliorer des revenus venant de l'agriculture et réduire les conflits associés à la GRN an niveau communal.

Les élections communales sont déjà faites et les conseillers communaux sont en place. La décentralisation devient de plus en plus effective dans un avenir proche. Aussi, la participation dans le CCGRN fournis l'opportunité pour les leaders des villages à mieux exprimer leurs besoins et leur avis sur la GRN au niveau Communal. Cela est le bénéfice pour les leaders dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

La Participation dans le CCGRN devra:

- assurer un contact privilégié des membres du CCGRN avec le CRRRA/Mopti;
 - assurer une meilleure compréhension sur les droits d'utilisation des ressources naturelles dans la Commune;
 - augmenter le pouvoir des leaders villageois d'avoir une impact sur la prise de décision au niveau communal en ce qui concerne la GRN;
- faciliter la gestion des conflits autour de la GRN, et
 - introduire, avec la participation effective des membres, des technologies et pratiques améliorées pour l'augmentation des revenus et la durabilité des ressources naturelles.

Méthodologie

Le Comité Communale de Gestion des Ressources Naturelles (CCGRN) est fondé sur la base de représentation villageois et fait un relais entre les dix villages de la Commune de Madiama et la Programme SANREM CRSP-Afrique de l'Ouest. Elle agi aussi au niveau communal en étroites relations avec le Conseil Communal.

Trois villages sont déjà organisés en groupes des utilisateurs (Madiama, Tombonkan, et Nerekoro). C'est dans ces villages que la *MARP* (SANREM PLLA) a été conduite- Trois villages sont organisés en Comité Villageois de Gestion des Ressources Naturelles (CVGRN) par le Projet de Gestion de Ressources Naturelles (PGRN). Ce sont les villages de Torokoro, Bangassi, et Tatia-Nouna. Les villages de PGRN devra être introduits au programme et équipe SANREM avec une présentation des objectives, des activités de la recherche à poursuivre, et les résultats attendus du CCGRN. A ce moment, ces six villages sont prêt à participer dans la sélection des délégués pour l'Assemblée Générale qui va élire les membres de la CCGRN.

Quatre villages ne sont pas encore touchés par les activités du SANREM (Toumadiama, Siragourou, Tegume-Doucourani, et Promani). Dans chacun d'entre eux il faut effectuer une diagnostic participatif (DP) avant de les impliquer dans le processus de sélection des délégués. Ce DP pourrait être fait vers la fin de septembre, début d'octobre, et il n'est pas nécessaire qu'il soit exhaustif. Ces villages devraient être introduits au programme SANREM avec une présentation des objectifs, des activités de la recherche à poursuivre, et les résultats attendus du CCGRN.

Sélection des délégués villageois: Dans chaque village, une assemblée devrait être organisée. Le but de cette assemblée est de choisir quatre à cinq délégués qui représentent les différentes couches sociales liés à la GRN, c'est-à-dire, deux personnes qui représentent les activités principales conduites dans le village (plus un pêcheur, s'il y a un). Ces deux pourraient être, selon l'importance de l'activité: agriculteur/éleveur, éleveur/éleveur; ou agriculteur/agriculteur. Si, entre eux, il y a des représentants des associations des agriculteurs ou éleveurs, tant mieux. Deux ou trois autres personnes doivent être sélectionnées: une femme (représentante de l'association des femmes), un représentant des chasseurs et un(e) représentant(e) des artisans/exploitants forestières.

Assemblée Générale: Une fois les délégués sont choisis dans tous les villages, une date pour l'Assemblée Générale doit être arrêtée. L'Assemblée Générale va se réunir dans le chef-lieu de la Commune de Madiama. Le Maire du Conseil Communal doit être aussi invité.

Le but de l'Assemblée Générale est d'élire les membres de la CCGRN. Le comité va être structuré comme la suite:

- 1 -,Président: Son rôle est de convoquer les réunions du CCGRN et présider sur ces séances.
- 1 - Secrétaire administratif. Son rôle est de tenir les procès verbaux des réunions rapport du CCGRN.
- 2 - Secrétaires à la communication et organisation: Leurs rôles sont d'assurer la coordination des communications et des activités du CCGRN.

Commissaires des Commission: ils sont chargés des principales activités de GRN.

Chaque commissaire est responsable pour un domaine de compétence, représentant les intérêts du groupe. Dans les prochaines années, ils vont préparer les diagnostics de la situation communale par rapport à leur charge avec l'assistance de SANREM à propos du développement d'un plan d'aménagement et gestion des ressources naturelles au niveau communal à travers de technologies améliorées. Les commissaires vont être distribués comme la suite:

- Cultures sèches (1)
- Pêche (1)
- Casiers rizicoles (1)
- Femme (2)
- Elevage (1)
- Artisan/exploitations forestières (2, dont une est femme)
- Chasse (1)

Après une présentation des objectifs du CCGRN et les rôles des membres de l'assemblée va faire les petits groupes de discussion autour des principales charges qu'ils ont. Ensuite,

elle va se réunir pour l'élection des membres du CCGRN. Dans une année, les membres du CCGRN doivent être réélus ou remplacés par l'Assemblée Générale.

Activités du CCGRN: Au départ, le rôle principal du CCGRN est de faire la liaison entre les activités du Programme SANREM et la population de la Commune de Madiama et de fournir les avis au Programme SANREM sur les activités de la recherche qu'il amène dans la commune. Pour pouvoir jouer son rôle, il doit participer à:

(1) la restitution des acquis de la recherche (décembre 1999), (2) la formulation de l'agenda de la recherche pour l'année suivante (février 2000), et (3) la formulation de leur programme de formation pour l'année suivante (février 2000).

Il est aussi prévu, qu'il se réunisse trimestriellement, soit quatre fois par an, selon la convocation du Président pour discuter des questions sur la gestion des ressources naturelles au niveau de la commune. Ces moments peuvent inclure la période de départ et de retour des animaux, ainsi que les activités plus spécifiques du SANREM. Les groupes des utilisateurs au niveau villageois et les Commissions chargés de faire les diagnostics dans leurs domaines de compétence doivent rapporter leurs activités et résultats au CCGRN. Le CCGRN va rapporter ces activités à l'Assemblée Générale une fois par an. Au fur et à mesure que le CCGRN développe sa propre carrière, elle peut établir leurs propres règlements et statuts. Il est prévu que le CCGRN devienne un outil du Conseil Communal, mais au départ elle doit être sous la tutelle du SANREM et fait partie de la société civile, donc avec une large participation des élus aux rencontres.

Résultat attendu pendant la année (juin 1999-mai 2000)

Un comité au niveau communal qui commence à travailler sur les questions de gestion des ressources naturelles dans la commune et à faire des avis au Programme SANREM.

2. Un (ou des) rapport(s) des activités du CCGRN afin de décrire la méthodologie de son établissement, ses acquis, et sa soutenabilité en mettant l'accent sur ses forces et ses faiblesses.

3. Si possible, le travail des diagnostics sur les domaines des compétences des commissions doit aussi commencer.